

Conditions pour l'utilisation réussie des ressources éducatives libres (REL)

LUCA MOLLENHAUER

Ces dernières années, les ressources éducatives libres (REL) suscitent un intérêt croissant et font partie d'une culture du partage et de l'ouverture dans le domaine de l'éducation. Elles sont perçues comme une possibilité prometteuse pour rendre des contenus librement accessibles et améliorer l'accès à l'éducation. Cet article décrit d'abord les caractéristiques générales des REL. Il aborde ensuite les conditions favorisant l'utilisation réussie des REL dans la formation continue. Dans ce cadre, on distingue les conditions au niveau individuel et celles au niveau organisationnel.

Le paradigme de l'«ouverture» (openness) imprègne de plus en plus le débat sur les pratiques éducatives et les sciences de l'éducation. L'enjeu ne se limite pas à l'accès aux offres éducatives et à leur mise en réseau, mais concerne aussi les possibilités et les conditions qui régissent l'utilisation, la modification et la diffusion des ressources éducatives. On parle souvent d'une pratique et d'une culture du partage, telles que vécues par les enseignant-e-s et les personnes en formation dans leur manière d'aborder les scénarios d'enseignement/d'apprentissage. Ces dernières années, les ressources éducatives libres (REL) suscitent un intérêt croissant dans le milieu éducatif. Elles sont perçues comme une possibilité prometteuse pour rendre des contenus librement accessibles et améliorer ainsi l'accès à l'éducation. Cela s'applique en particulier à la formation continue, pour laquelle l'apprentissage tout au long de la vie revêt une grande importance (Digel et al., 2022, p. 26). Toutefois, les REL s'accompagnent aussi de défis. Cet article s'intéresse aux conditions permettant une utilisation réussie des REL, d'abord sur le plan individuel, puis au niveau organisationnel.

FSEA (Éd.): Education
Permanente 2023-2,
Revue suisse pour la
formation continue,
www.ep-web.ch/f



Informations générales sur les ressources éducatives libres

La création et le partage de connaissances sont mis en relation avec les technologies numériques afin d'ouvrir la voie à la création et à l'utilisation de REL. Les REL sont définies par l'UNESCO de la manière suivante: «matériels d'apprentissage, d'enseignement et de recherche sur tout format et support, numérique ou autre, relevant du domaine public ou bien publiés sous licence ouverte, qui autorisent leur consultation, leur réutilisation, leur utilisation à d'autres fins, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres personnes, sans restriction ou avec des restrictions minimales» (UNESCO, 2015, p. 6). La question des licences se rapporte, d'une part, à la matérialité des ressources éducatives et, d'autre part, aux techniques des logiciels et aux infrastructures informatiques (Deimann, 2019, p. 3 ss.).

Les REL sont le plus souvent proposées et diffusées en format numérique. Ce format permet de reproduire, traiter et recompiler facilement les ressources. Les REL peuvent être partagées avec d'autres personnes via Internet ou créées et développées directement de manière collaborative. Les réglementations relatives au droit d'auteur limitent toutefois ces possibilités. La publication sous des licences dites libres peut être une solution. Dans ce cas, l'autrice ou l'auteur indique, par l'octroi d'une certaine licence, les possibilités d'utilisation de son œuvre. Aux niveaux national et international, les licences Creative Commons se sont imposées pour la plupart des REL (Grimm, 2022, p. 18).

Un livre blanc sur les REL dans le domaine de la formation continue («Open Educational Resources (OER) in der Weiterbildung/Erwachsenenbildung») a été publié en allemand en 2015. Dans cette publication, les autrices et auteurs s'intéressent à la possibilité de concilier les REL et la formation continue. Ils et elles arrivent à la conclusion que la formation continue et les REL sont fondamentalement compatibles. Une adéquation passe par exemple par le renforcement de la responsabilité individuelle et par l'auto-gestion des personnes en formation. Les divers domaines de la formation continue présentent toutefois des conditions différentes pour l'utilisation des REL. Selon les autrices et auteurs, la formation continue générale et l'éducation politique se prêteraient particulièrement bien à la mise en œuvre et à l'utilisation des REL, car elles ont pour objectif d'atteindre un très grand nombre de personnes (Blees, Deimann, Hirschmann, Muuss-Merholz, Seipel, 2015).

Avec l'utilisation et la diffusion collaboratives de ressources éducatives libres, les enseignant·e·s et le personnel de la formation continue – salarié·e·s ou indépendant·e·s – ont la possibilité de travailler de manière plus efficace, plus professionnelle et plus durable. Le matériel didactique pour les cours ne doit plus être recréé par chaque personne, mais peut être adapté selon les besoins des personnes en formation. Les supports sont ainsi créés, adaptés et de nouveau mis à disposition par des personnes compétentes en la matière. Le potentiel des REL réside dans cette utilisation des connaissances et cette pratique du partage collaboratives (Bliss, 2022, p. 35).

Nous nous intéressons ci-après aux conditions favorisant une utilisation réussie des REL au niveau des enseignant·e·s, puis au niveau organisationnel. Même si le point de vue des personnes en formation est tout aussi intéressant, il n'est pas abordé plus en détail ici.

Conditions pour une utilisation réussie au niveau individuel

Différentes conditions doivent être réunies au niveau individuel pour qu'une pratique du partage des ressources éducatives soit réussie dans la réalité des enseignant·e·s.

Les REL requièrent des espaces et des ressources

La compétence individuelle des personnes qui utilisent, modifient et publient des REL est une condition essentielle à la concrétisation des avantages annoncés ci-dessus. Or, l'acquisition de ces compétences nécessite des ressources temporelles et spatiales, avec lesquelles les enseignant·e·s peuvent apprendre à utiliser les REL. Il s'agit de l'un des problèmes de fond pour l'introduction durable des REL. Dans le domaine scolaire par exemple, un grand nombre d'enseignant·e·s se demandent comment

trouver le temps pour se familiariser avec cette nouvelle thématique. Ce phénomène a aussi été observé au début de la pandémie de Covid-19 dans le domaine de la formation continue. En raison du passage soudain à l'enseignement en ligne et d'une dégradation de la demande, les spécialistes de la formation continue avaient beaucoup moins de temps pour s'intéresser à un thème comme les REL (Jäger et al., 2022, p. 21). Étant donné que les REL sont souvent perçues comme des tâches supplémentaires à celles du quotidien, le scepticisme de certain·e·s enseignant·e·s est tout à fait compréhensible. Une solution possible est de considérer davantage les REL comme un thème transversal. En mettant ainsi les effets et les avantages importants du principe d'ouverture dans l'enseignement, il serait possible de susciter davantage d'intérêt pour ce thème et d'améliorer son acceptation.

Repenser l'enseignement et les ressources

Faut-il un changement de mentalité parmi les enseignant·e·s? Les REL ne sont pas une fin en soi, mais une base utile pour la mise en place d'une «culture du partage». Il ne s'agit en aucun cas de mettre à disposition sa propriété intellectuelle librement et gratuitement, mais d'échanger avec d'autres personnes, de reconnaître l'expertise des autres et de mettre en place un feedback mutuel.

Un défi particulier se pose dans la formation continue: les enseignant·e·s dans les écoles et les chargé·e·s de cours dans les universités sont généralement salarié·e·s dans un système fixe et sont rémunéré·e·s pour leur travail hebdomadaire, indépendamment du fait qu'ils et elles publient ou non des ressources éducatives libres. Dans la formation continue, les propres ressources sont considérées comme un élément important du modèle économique et ne sont donc pas publiées sans autre. C'est tout à fait compréhensible et il n'agit pas à priori de modifier cela. Malgré tout, un changement des mentalités vers une plus grande ouverture peut être utile: des ressources librement accessibles peuvent servir de publicité pour les organisations de formation. Au début des années 2000, les universités américaines avaient planifié un modèle similaire lorsqu'elles ont rejoint le mouvement OpenCourseWare. Ce projet a valorisé la prestation d'enseignement. La compétence en matière d'enseignement repose sur la transmission didactique et cette dernière n'a pas été atténuée par les ressources éducatives libres. Les REL peuvent donc être intégrées au modèle économique individuel – «Les enseignant·e·s vendent leurs aptitudes et offrent leur savoir.» (Jäger et al., 2022, p. 22–23) Pour que les enseignant·e·s n'aient pas le sentiment qu'ils et elles offrent leurs ressources sans aucune contrepartie, une mise en réseau et une collaboration au niveau individuel sont nécessaires.

Collaboration et mise en réseau

Comme décrit plus haut, le fonctionnement des REL ne repose pas uniquement sur l'utilisation par une personne. Celui ou celle qui partage ses contenus a besoin de temps et de ressources supplémentaires pour pouvoir le faire. Ces ressources supplémentaires se créent grâce à la collaboration et à l'interconnexion avec des collègues, par exemple via des réseaux d'apprentissage entre pairs. De nouvelles suggestions, idées ou ressources déjà créées peuvent être trouvées grâce à ces réseaux. En réceptionnant, reprenant, réutilisant et modifiant des ressources d'autres personnes, l'enseignant-e devient une personne en formation. Il ou elle développe une attitude ouverte vis-à-vis des échanges avec d'autres et aussi vis-à-vis du feedback qu'il ou elle reçoit à propos de ses propres ressources. En Allemagne, des manifestations selon le format dit Barcamp se sont établies pour constituer des réseaux personnels, par exemple l'EduCamp ou les OERCamps (Hirsch, 2022, p. 42). Sur le réseau social «X» (auparavant Twitter), il existe une communauté très active d'enseignant-e-s et de personnes en formation qui se regroupent sous des hashtags définis.

Pour que ces collaborations puissent fonctionner, des changements sont nécessaires à deux niveaux. Sur le plan individuel, nous faisons allusion à des aspects comme la volonté et les compétences individuelles. Il faut ici des modèles qui montrent comment les REL fonctionnent et comment elles sont mises en œuvre dans la pratique. Le second niveau concerne les niveaux social et organisationnel. Un obstacle à l'utilisation des REL est que les enseignant-e-s ne sont pas toujours sûr-e-s d'avoir le droit de partager leurs ressources ou ne savent pas toujours si ce partage fait partie d'une attitude souhaitée au sein de leur communauté (Otto, 2019, p. 224). Il est important de fournir aux enseignant-e-s un cadre institutionnel qui apporte des réponses aux principales questions sur les comportements souhaités et autorisés, et qui mette à disposition des infrastructures dédiées au partage et, le cas échéant, à l'assurance qualité. Un tel cadre contribue à garantir les conditions d'une utilisation réussie des REL sur le plan organisationnel.

Conditions pour une utilisation réussie au niveau organisationnel

Dans la formation continue, un grand nombre de formateurs et de formatrices exercent en tant qu'indépendant-e-s. Un soutien sur les plans organisationnel et institutionnel est donc d'autant plus important. Les conditions pour une utilisation réussie des REL sur le plan individuel montrent que les pratiques en matière de REL ne sont pas conçues pour une seule personne. Il faut donc des approches et des solutions qui peuvent fonctionner dans le milieu indépendant de la formation continue.

Ouverture et dialogue avec les responsables

En discussion avec les responsables de séminaires et de manifestations, les enseignant-e-s peuvent faire en sorte que les ressources préparées et élaborées dans ce cadre soient mises à disposition en tant que ressources libres après la manifestation. L'argument principal à faire valoir est que l'organisation qui a commandé la manifestation ne subira aucun préjudice avec le partage des ressources. Cela tient au fait qu'elle continue d'obtenir la prestation commandée même si cette dernière est simultanément accessible à d'autres personnes ou si d'autres personnes peuvent acquérir des connaissances à partir de cette prestation.

Les prestataires de formation perçoivent souvent les REL comme des outils complémentaires, qui ne font pas partie des environnements d'apprentissage et d'enseignement classiques et familiers auxquels on est attaché en raison des routines et processus traditionnels (Hofhues, 2020, p. 18). Par ailleurs, les REL peuvent servir à des fins publicitaires et devenir même une marque de qualité.

Soutien financier

Actuellement, en Allemagne, les personnes qui exercent une activité indépendante ont des difficultés à obtenir des aides, bien que des programmes de subvention pour les REL existent depuis de nombreuses années au niveau fédéral et régional. Une étape importante serait d'élargir l'admissibilité aux formateurs et formatrices indépendant-e-s (Jäger et al., 2022, p. 23).

Le soutien financier et la pérennité des ressources financières ont joué un rôle clé dans la mise en œuvre réussie des pratiques en matière de REL dans les écoles et universités. Même si, historiquement, les REL sont le résultat d'un mouvement venant de la base, leur développement dans le secteur universitaire montre ce que peuvent apporter des financements complets par les Länder¹ au niveau institutionnel. Ainsi, dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le portail ORCA.nrw (Open Ressources Campus NRW) offre un ensemble de ressources, met à disposition des offres de conseil et encourage la création de contenus par les enseignant-e-s.

Infrastructures

La manière de rendre son propre matériel librement accessible devrait être aussi simple que possible pour que cela réussisse. Cependant, dans le domaine de la formation continue, il manque des plateformes centralisées sur lesquelles les enseignant-e-s pourraient archiver leurs ressources et les rendre librement accessibles. Si de telles plateformes

¹ Un Land est un État fédéré d'Allemagne; la République fédérale d'Allemagne compte seize Länder.

étaient disponibles, les enseignant·e·s pourraient alors se concentrer sur leur cœur de métier: concevoir et accompagner des processus d'apprentissage de haute qualité.

Il existe en Allemagne de grandes plateformes pour les écoles et universités, sur lesquelles les enseignant·e·s peuvent publier leurs ressources. Avec la plateforme wb-web, l'institut allemand pour la formation continue (Deutsches Institut für Erwachsenenbildung DIE) a créé un portail complet qui propose de nombreuses ressources ainsi que des informations publiées et transmises sous licence libre. Ce qu'il manque encore est un ensemble complet de ressources, qui proposerait des contenus spécialisés et via lequel les enseignant·e·s pourraient partager leurs contenus. Avec le VHS Cloud, l'association allemande des universités populaires (Deutscher Volkshochschul-Verband) tente de mettre à la disposition de toutes les universités populaires un environnement numérique qui peut non seulement être utilisé pour proposer des ressources, mais aussi offrir un point de rencontre pour différentes communautés. Cette approche est une pièce importante du puzzle pour faciliter l'accès des enseignant·e·s à un réseau d'apprentissage concret.

Il serait judicieux de créer un service centralisé, qui offrirait une vue d'ensemble des offres de formation existantes et qui apporterait un soutien en cas de questions juridiques et organisationnelles. Un tel service contribuerait à promouvoir ainsi qu'à garantir l'utilisation et la diffusion des REL. Il pourrait offrir un service de conseil aux enseignant·e·s et aux personnes en formation, leur permettant ainsi d'acquérir des compétences, et pourrait aussi accompagner les évolutions stratégiques dans les réseaux d'apprentissage.

Exemple pratique: le portail wb-web

Le travail avec les REL doit favoriser des pratiques plus durables dans la création et le traitement des ressources. Il doit aussi permettre de partager ses propres ressources et de créer des réseaux avec d'autres enseignant·e·s. Comment cela peut-il être réalisé en présence de défis comme le droit d'auteur? Une solution possible est le wb-web. Ce portail en ligne exploité par l'institut allemand pour la formation continue s'adresse en particulier aux enseignant·e·s de la formation continue. Sur ce portail, ils et elles ont la possibilité d'élargir leurs compétences en matière d'enseignement et de se former. Le portail wb-web se distingue par le fait que tous ses contenus sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées sous forme de REL. Sous réserve de certaines conditions, ces contenus peuvent non seulement être publiés dans d'autres contextes, mais aussi modifiés et améliorés. Pour ce faire, le portail utilise la licence Creative-Commons CC BY-SA. Le portail wb-web accepte les articles d'au-

trices et d’auteurs externes, en plus des ressources éducatives libres créées et validées par l’équipe de rédaction. En outre, après vérification de leur qualité, les ressources éducatives disponibles sur Internet sont améliorées et mises à disposition.

Conclusion

«Plus l’utilisation est conviviale et sûre, plus les avantages des REL seront élevés et plus il est probable que la communauté s’agrandisse.» (Bliss, 2022, p.37)

Les institutions de formation, les organismes de subvention et les enseignant-e-s doivent aborder ensemble les conditions de réussite et les défis décrits dans cet article. Pour que l’utilisation des REL soit réussie, les institutions de formation doivent trouver des solutions innovantes pour les intégrer dans leur plan d’études et faire en sorte que les personnes en formation et les enseignant-e-s profitent de ces ressources de la même manière. Avec la mise en place de programmes de subvention et l’instauration de conditions cadres politiques, les gouvernements peuvent contribuer au développement et à la diffusion des REL. Les acteurs de la formation continue peuvent servir de modèles dans leurs communautés respectives pour sensibiliser à l’importance des REL et encourager leur utilisation. Les REL permettent de regrouper des expertises et d’ajuster les concepts didactiques avec une plus grande précision. Les échanges au sein de la communauté y contribuent également. De même, les REL simplifient la préparation et le développement de l’apprentissage. Les connaissances sont ainsi mieux regroupées, mieux structurées et leur mise à disposition est améliorée. Cela a des répercussions favorables tant sur les personnes en formation que sur les institutions et la société en général.

Il ne fait aucun doute que l’utilisation des REL s’accompagne de défis, comme la nécessité d’initier les enseignant-e-s, l’absence d’une infrastructure commune et le manque d’exemples connus d’utilisation réussie des REL dans la formation continue. Les ressources éducatives libres (REL) peuvent constituer une étape importante vers l’instauration d’un système éducatif ouvert et garantissant l’égalité des chances. Si l’on parvient à surmonter les obstacles décrits, par exemple créer des ensembles de ressources ou convaincre chacun-e de partager ses propres ressources, les REL peuvent contribuer de manière importante à l’amélioration de la formation continue et promouvoir l’apprentissage tout au long de la vie. En effet, avec des ressources éducatives libres, l’accès à l’éducation n’est plus lié à des institutions. Les ressources peuvent être emportées et adaptées tout au long du parcours éducatif. Grâce à la possibilité de modifications, des scénarios d’apprentissage/d’enseignement adaptés peuvent être

développés et partagés avec d'autres. Cela crée de nouveaux processus d'échange et d'apprentissage créatifs et collaboratifs, qui favorisent l'apprentissage pour tous.

LUCA MOLLENHAUER est collaborateur scientifique au DIPF | Leibniz-Institut für Bildungsforschung und Bildungsinformation. En tant que responsable thématique de l'éducation et des infrastructures numériques au sein du serveur allemand de l'enseignement, il coordonne entre autres le centre d'information OERinfo. Contact: l.mollenhauer@dipf.de

Bibliographie

- Blees, Ingo; Deimann, Markus; Hirschmann, Doris; Muuß-Merholz, Jöran; Seipel, Hedwig (ed.) (2015):** Whitepaper Open Educational Resources (OER) in Weiterbildung/Erwachsenenbildung Bestandsaufnahme und Potenziale 2015. Bertelsmann Stiftung. <https://open-educational-resources.de/materialien/oer-whitepaper/oer-whitepaper-weiterbildung/>
- Bliss, Christina:** Alles, was Recht ist: Potenziale und Hürden von OER in der Erwachsenen- und Weiterbildung. In: weiter bilden 2022(1): Open Educational Resources – OER, pp. 35–37. <http://www.die-bonn.de/id/41483>
- Deimann, Markus (2019):** Lernen mit Open Educational Resources. In H. Niegemann & A. Weinberger (Hrsg.), Lernen mit Bildungstechnologien (pp. 699–708). Wiesbaden: Springer
- Digel, Sabine; Biel, Carmen; Kilian, Lars:** OER und Openness: (K)ein Thema für Bildungsorganisationen? In: weiter bilden 2022(1): Open Educational Resources – OER, pp. 26–29. <http://www.die-bonn.de/id/41484>
- Grimm, Susanne:** Stichwort Open Educational Resources (OER). In: weiter bilden 2022(1): Open Educational Resources – OER, pp. 18–19. <http://www.die-bonn.de/id/41466>
- Hirsch, Nele:** Geld verdienen mit OER?: Open Educational Resources als Grundlage für ein Geschäftsmodell des Teilens – ein Erfahrungsbericht. In: weiter bilden 2022(1): Open Educational Resources – OER, pp. 41–42. <http://www.die-bonn.de/id/41467>
- Hofhues, Sandra (2020):** Medienbezogene Routinen in formalen Bildungskontexten – Beobachtungen am Beispiel oer. In: A. Schnücker & S. Schönauer (Hrsg.), Die Neue Offenheit. Perspektiven und Potentiale offener Bildungsressourcen (pp. 13–34). Siegen: Universität Siegen
- Jäger, Michael; Preusse, Sabine; Zobel, Annett; Brandt, Peter:** OER – nur «ein politisch sehr gewünschtes Thema?»: weiter bilden spricht mit Michael Jäger, Sabine Preusse und Annett Zobel. In: weiter bilden 2022(1): Open Educational Resources – OER, pp. 20–25. <http://www.die-bonn.de/id/41486>
- Otto, Daniel (2019):** Offene Bildungsressourcen (OER) in der Lehrerbildung. Die Bedeutung von Einstellungen und Kontextfaktoren. In: Hafer, J.; Mauch, M.; Schumann, M. (Hrsg.): Teilhabe in der digitalen Bildungswelt (pp. 221–226). Münster, New York: Waxmann. URN: urn:nbn:de:0111-pedocs-180261 DOI: 10.25656/01:18026
- UNESCO (ed.). (2019):** Recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres (REL), traduction de la Commission française de l'UNESCO. <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/recommendation-open-educational-resources-oer>